

Demande d'inscription au second semestre

Conformément à la décision de la CFVU du 26/01/2024, au second semestre de l'année universitaire 2024-2025, pourront uniquement s'inscrire :

- Les étudiants en réorientation externe entrante (étudiants qui ont validé un 1^{er} semestre de la même année universitaire dans un autre établissement d'enseignement) : **date limite d'inscription le 10/02/2025.**
- Les étudiants ayant obtenu un semestre impair de la même formation lors de l'année universitaire précédente : **date limite d'inscription le 10/02/2025.**
- Les étudiants non AJAC mais avec semestre pair obtenu en 2023-2024, qui obtiennent leur semestre impair en janvier : **date limite d'inscription le 10/02/2025.**

Les droits d'inscription sont dûs pour l'année universitaire.

.....

UFR/Composante :

Date de dépôt :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Adresse postale :

Mail :

Téléphone / téléphone portable :

Études envisagées :

Motif de la demande :

AVIS du responsable pédagogique :

DÉCISION du directeur de L'UFR :

favorable
défavorable pour le motif suivant :

favorable
défavorable pour le motif suivant :

Mont-Saint-Aignan, le